



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 25 au 29 novembre 2019

LE NOUVEAU COLLÈGE DES COMMISSAIRES APPROUVÉ PAR UNE LARGE MAJORITÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN : Après six mois de négociations, et un report d'un mois, le nouveau Collège de Commissaires a été largement approuvé par les eurodéputés ce mercredi 27 novembre (461 voix pour, 157 contre et 89 abstentions). Il entrera donc en fonction dimanche 1er décembre.

Pour bénéficier d'une plus large majorité que la précédente Commission (qui avait recueilli 423 voix pour), Ursula von Der Leyen s'est assurée le soutien des trois principaux groupes politiques : le PPE, S&D et Renew Europe. Les Verts/ALE se sont abstenus, pointant des doutes quant à la politique climatique de la nouvelle Commission tout en souhaitant collaborer de manière constructive avec elle.

En revanche, les députés GUE/NGL ont voté contre, reprochant à la Commission un manque de cohérence entre les discours en matière d'environnement et l'absence d'engagements en faveur d'une réforme en profondeur de la politique commerciale et agricole de l'UE. Le groupe ID s'est opposé de manière unanime, se disant contre l'existence même d'une Commission européenne. Enfin, l'unité du groupe CRE a, elle, complètement explosé. Les députés, qui avaient le vote libre, se sont divisés entre partisans de la Commission (30 votes pour), abstentionnistes (16) et opposants (14).

Ursula von Der Leyen n'a pas fait d'annonces particulières, il faudra pour cela attendre le programme de travail de la Commission, attendu d'ici à fin janvier/début février. La future Présidente de la Commission sera pourtant rapidement au travail : elle participera dès lundi 2 décembre à Madrid, à la COP25, avant de présenter, le 11 décembre, le Green Deal européen.

LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE APPROUVENT LE RÈGLEMENT DE TRANSITION SUR LA FLEXIBILITÉ ENTRE PILIERS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) :

La Commission européenne avait présenté mardi 6 novembre deux propositions pour assurer une transition pendant un an, à l'échéance de la Politique agricole commune fin 2020, estimant que la réforme en négociation pour la période 2021-2027 ne serait pas finalisée à temps.

Le règlement concernant le budget du POSEI n'a pas encore été débattu par les Etats membres.

A l'inverse, les experts des États membres de l'UE, réunis lundi 25 novembre au sein du comité spécial agriculture (CSA), ont approuvé la proposition de règlement - en ce qui concerne la discipline financière à partir de l'exercice 2021 et la flexibilité entre piliers de la politique agricole commune (PAC) pour l'année civile 2020.

Le mécanisme de discipline financière consiste à appliquer une réduction sur les aides des agriculteurs européens afin de constituer une réserve qui permettra le financement des aides de la PAC pour l'année 2021.

Le Parlement européen devrait à son tour prendre rapidement position sur la proposition .

LE CONSEIL ET LE PARLEMENT EUROPÉEN ONT APPROUVÉ, LES 25 ET 27 NOVEMBRE, LE BUDGET DE L'UE POUR 2020 :

Ce texte, représentant un compromis entre les deux institutions, élève les crédits d'engagements à 168,7 milliards d'euros et les crédits de paiement à 153,6 milliards d'euros, représentant des augmentations respectives de 1,5% et 3,4% par rapport au budget 2019.

Un accent a été mis sur la lutte contre le changement climatique puisque l'enveloppe prévue à cet effet a été augmentée de 504 millions d'euros.

Au Conseil néanmoins, six pays ont voté contre ce texte : le Danemark, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède, le Royaume-Uni et la Bulgarie, alors que la Hongrie s'est abstenue. Ces quatre premiers ont même publié une déclaration critiquant le manque de prudence de ce projet.

Au Parlement européen de Strasbourg, le texte a récolté 543 voix pour, 136 contre et 23 abstentions. Le président du Parlement européen David Sassoli a donc promulgué le budget de l'année prochaine.

En outre, la présidence finlandaise de l'Union s'est exprimée sur le Cadre financier pluriannuel de 2021-2027. Tytti Tuppurainen, ministre finlandaise des affaires européennes, a annoncé que l'accord devra représenter « *l'importance de la politique de cohésion pour l'unité et le succès de l'Union, ainsi que la nécessité de consacrer des fonds suffisants à nos agriculteurs afin qu'ils puissent continuer à développer une agriculture durable* ».

LANCLEMENT DU PREMIER APPEL D'OFFRE DU PROGRAMME LIFE4BEST ORS :

Comme le programme BEST, qui aura permis le financement de plus de 90 projets dans les RUP et dans les PTOM entre 2011 et 2018, LIFE4BEST est un mécanisme de subvention conçu pour fournir un appui à des actions environnementales aux niveaux local et régional. Il fournit un support financier à des actions de petite dimension pour la conservation de la biodiversité et le développement durable des RUP.

Deux appels à propositions seront organisés sous le programme LIFE4BEST. Le premier a lieu en ce moment même, pour des demandes de subventions inférieures à 50 000 euros, et sera clôturé le 16 décembre 2019 à 23h59 (heure de Bruxelles). Vous trouverez [ici](#) les lignes directrices pour les demandes de financement. Le second appel à proposition, aura lieu au premier semestre 2020.

Le programme LIFE4BEST dispose d'un site internet accessible à ce lien : <https://www.life4best.org/fr.html>. Vous pourrez également y trouver la brochure des différents projets menés par le programme BEST, également disponible [ici](#).

CATHERINE GESLAIN-LANÉELLE NOMMÉE DIRECTRICE ADJOINTE DE CABINET DU FUTUR COMMISSAIRE À L'AGRICULTURE : JANUS WOJCIECHOWSKI :

La Française Catherine Geslain-Lanéelle, ancienne directrice générale de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et candidate de l'UE à la tête de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), mais aussi ancienne directrice générale du ministère français de l'Agriculture, sera directrice adjointe de cabinet du prochain commissaire à l'agriculture : Janusz Wojciechowski. Des conseillers allemand et italien devraient également faire partie de son équipe.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 02/12	Commission INTA			COP25 (Madrid)
Mardi 03/12	Commission PECH – Vote sur : Conclusion de l'accord de libre- échange entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt-Nam Commission DEVE – Vote sur : Conclusion de l'accord de libre- échange entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt-Nam	L'Europe qui protège : préserver notre planète, préserver notre santé (Helsinki) DG MARE – Community-Led Local Development (CLLD) Conférence - Local action in a changing world	EFSA – Évènement technique pour les parties prenantes : réévaluation des additifs autorisés – focus sur les édulcorants (Paris)	COP25 (Madrid)
Mercredi 04/12	Commission REGI Commission AGRI	L'Europe qui protège : préserver notre planète, préserver notre santé (Helsinki)	Coreper I Coreper II Session plénière du Comité européen des régions	COP25 (Madrid)
Jeudi 05/12	Commission REGI Commission AGRI			COP25 (Madrid)
Vendredi 06/12				COP25 (Madrid)